

occupé par la banque de Lyon, ou *Comptoir d'es-compte*.

Cet établissement s'était installé, au début de son existence, rue des Capucins, dans l'ancien claustral des religieux de ce nom, et la banque y résida par suite des décrets impériaux des 18 mai, 24 juin et 28 août 1809.

La première Banque de France fut fondée à Paris en 1716. Avant les événements de 1848, on comptait en France neuf banques départementales, outre celle de Paris : Bordeaux, Lyon, Nantes, Rouen, Marseille, Le Havre, Lille, Toulouse et Orléans. Une des suites de la (évolution de février 1848 fut la publication des décrets du 28 avril et du 2 mai, par lesquels les différentes banques des départements furent réunies à la banque de France, dont elles ne formèrent plus que des succursales. Dict. Convers.)

Quand la rue Impériale fut ouverte, la succursale à Lyon de la Banque de France abandonna l'ancien jeu de paume et alla se loger dans le vaste bâtiment construit à l'angle de la rue Gentil et de la rue Impériale, au centre de Lyon, et par conséquent dans un local beaucoup plus rapproché du commerce de notre ville.

Elle fut alors remplacée, sur la place des Pénitents de la Croix, par le *Magasin général des soies*, nommé vulgairement le *Mont des Soies*, parce que probablement, ainsi qu'au *Mont-de-Piété*, l'administration fait des prêts d'argent sur les balles de soies déposées par les négociants qui peuvent aussi, lorsqu'ils en possèdent une trop grande quantité, relativement à la grandeur de leur magasin, les y entreposer, en attendant la diminution d'un encombrement trop considérable.

Si le jeu de la loterie n'existe plus, celui de la Bourse